



Visa conjoint francais AU CONSULAT DE FRANCE A ALGER

Par **ABADIE_old**, le **16/04/2007** à **13:23**

JE SUIS FRANCAIS D'ORIGINE ALGERIENNE ,JE ME SUIS MARIE AVEC UNE ALGERIENNE
NOUS AVONS DEJA OBTENU LA TRANSCRIPTION DE NOTRE MARIAGE AINSI QUE LE LIVRET DE FAMILLE.

par la suite nous avons demander un visa de conjoint francais aupres du consulat de france a alger depuis le 05/02/2007.

A ce jour je n'ai reçu aucune reponse . EST-CE NORMAL?
savez vous quels sont les delais pour obtenir un visa conjoint francais?

L'absence de reponse du consulat ne vaut-il pas un non implicite de la part du consulat de france a alger et si cela etait le cas . QUELS SONT MES RECOURS AFIN QUE MON EPOUSE PUISSE ME REJOINDRE

JE VOUS REMERCIE BEAUCOUP CAR JE DESESPERE